

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

# NOTE DE PRESSE

Session de l'Assemblée départementale  
27 | 06 | 2023



## PLAN DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

“

**Pour lutter contre le fléau  
du harcèlement, le Département  
lance un nouveau programme  
d'actions dans les collèges,  
fort, innovant et global.**

**SÉBASTIEN VINCINI**  
président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne



**Agir  
avec vous !**

# PROPOS INTRODUCTIFS

**M**ardi 27 juin, les élus départementaux réunis en session ont adopté un plan de lutte contre le harcèlement scolaire dans les collèges, qui s'appliquera à partir de la rentrée scolaire 2023.

Alors que 20 % des 10/15 ans déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement à l'école (selon une enquête Milan-presse CSA septembre-octobre 2022), le Conseil départemental fait de la lutte contre ce phénomène une priorité d'action pour favoriser un climat scolaire serein et apaisé et lutter, dès le plus jeune âge, contre les phénomènes d'exclusion et de discrimination.

Le Parcours laïque et citoyen, mis en œuvre dans les collèges depuis 2016, abordait déjà les questions de cyberharcèlement et de l'e-réputation. Ce parcours est un dispositif unique en France qui propose un catalogue d'actions autour de la sensibilisation aux valeurs républicaines, de la citoyenneté et du vivre-ensemble.

Aujourd'hui, le Conseil départemental renforce son engagement avec l'adoption d'un plan spécifique qui s'articule autour de deux volets : les actions de prévention et de sensibilisation dans les établissements et l'accompagnement des victimes de harcèlement, des auteurs et des familles.

La Maison départementale des adolescents, qui accueille et oriente gratuitement les jeunes de 11 à 25 ans, est naturellement un acteur majeur de ce plan de lutte contre le harcèlement scolaire.

# Prévenir le harcèlement scolaire et adopter les bons réflexes

À partir de la rentrée scolaire 2023, le Département va déployer, en complément du programme pHARe de l'Éducation nationale, de nouvelles actions dans les collèges pour mieux prévenir et repérer les situations de harcèlement, à destination des élèves, des parents et des professionnels concernés.

- **Un nouveau catalogue d'actions de sensibilisation au harcèlement scolaire** portées par des acteurs associatifs du territoire sera proposé aux enseignants à partir de septembre 2023 (sur le modèle du Parcours laïque et citoyen). 35 nouvelles actions seront ainsi déployées pour un budget de 192 000 €.
- **18 volontaires en service civique, spécifiquement formés, seront mobilisés dans les collèges**, quand des situations problématiques sont repérées pour informer les jeunes sur les « bons réflexes » à adopter en tant que témoins ou victimes et apaiser le climat scolaire. Cette expérimentation sera menée avec l'association Unis-Cité, pendant les pauses méridiennes dans les collèges ciblés, en lien avec l'Éducation nationale, en fonction des besoins.
- **Des séances collectives de sensibilisation et de prévention** du harcèlement et du cyberharcèlement, à destination des adolescents, leurs parents et des professionnels (exemple : stage pour travailler la confiance en soi) seront proposées à la Maison départementales des adolescents.
- **Un guide pratique d'orientation sur le harcèlement, destiné aux élèves et aux familles** et un « harcelomètre » (déjà utilisé par les professionnels de la protection de l'enfance) seront diffusés dans les établissements, à compter de novembre 2023.
- **Un plan de formation**, construit en lien avec l'Éducation nationale, sera progressivement proposé aux personnels des collèges, intervenants extérieurs et volontaires en service civique pour mieux repérer et signaler les cas de harcèlement. Des modules de formation seront également développés pour les acteurs départementaux éducatifs, sociaux et culturels.
- **L'aménagement des espaces de vie dans les collèges**, sera pensé pour prévenir les situations de harcèlement. L'ensemble des nouveaux collèges construits par le Département intègre désormais cette dimension. Ainsi, les cours, les vestiaires, les toilettes, l'entrée des établissements ou encore les espaces de circulation sont conçus de manière à favoriser une utilisation de l'espace plus égalitaire, sécurisante, qui permette la « coveillance » adulte-enfant. La coveillance implique une proximité des adultes avec les enfants afin de lutter contre un sentiment d'impunité pouvant conduire à des comportements problématiques. Au quotidien, les agressions, le harcèlement ou les violences se déroulent dans des espaces plus ou moins isolés, à l'abri du regard adulte. Dans cette même volonté, le Conseil départemental a mené des projets expérimentaux sur la réfection des cours de récréation des collèges Antonin Perbosc à Auterive et Voltaire à Colomiers pour améliorer l'utilisation et le partage des espaces. D'autres travaux similaires sont engagés dans les collèges de la Salvetat-Saint-Gilles et Tournefeuille.
- **L'ensemble des dispositifs déjà déployés dans les collèges pour favoriser un climat scolaire serein et apaisé sera maintenu** tels que les Ateliers du midi (animations ludoéducatives sur la pause méridienne destinées à lutter contre les incivilités) et le Parcours laïque et citoyen (catalogue de près de 260 actions sur les valeurs républicaines en 2023 – 2024).

# Accompagner les élèves et leurs familles

Au-delà de la prévention, le Conseil départemental innove en développant des actions d'accompagnement des victimes et des auteurs de harcèlement, et de leurs familles, pour assurer une prise en charge globale sur cette problématique.

- **L'accès aux droits des victimes et de leurs familles sera renforcé**, à travers des partenariats avec des associations de conseil juridique gratuit aux mineurs, le Conseil départemental de l'accès aux droits (partenaire de la collectivité) et le réseau des 20 Maisons départementales de proximité sur le territoire.  
  
Par ailleurs, le guide pratique diffusé dans les établissements sera un véritable outil d'orientation pour les victimes et leurs familles, qui recensera l'ensemble des ressources mobilisables à leur disposition.
- **Des groupes de paroles sur le harcèlement pour les victimes** et leurs parents seront expérimentés par la Maison départementale des adolescents, qui viendront en appui des accompagnements individuels.  
  
Progressivement, la MDA construira avec les partenaires, et notamment avec l'Éducation nationale, des réponses appropriées aux phénomènes de harcèlement et de cyber harcèlement.
- **Des « stages de responsabilisation »**, en lien avec la Police Judiciaire de la jeunesse et l'Éducation nationale, seront proposées pour les élèves auteurs de harcèlement. L'objectif de ces actions collectives étant la prise de conscience de leurs actes, de leur portée et du risque encouru.
- **La prise en charge médicale et psychologique des enfants victimes de harcèlement** fera aussi l'objet d'un partenariat entre la Maison départementale des adolescents et le CHU de Toulouse, afin de prendre en compte et de traiter les conséquences du harcèlement sur la santé mentale des jeunes. L'objectif de ce partenariat sera de créer un réseau de professionnels de santé formés sur ces questions.

## SERVICE DE PRESSE

### **Cécile van de Kreeke**

**Responsable des relations presse**

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

### **Coralie Bombail**

**Attachée de presse**

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42 - 07 77 70 22 27

### **Ariane Mélazzini-Déjean**

**Attachée de presse**

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32 - 07 85 72 94 74

### **Fabienne Pascaud**

**Attachée de presse**

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65 - 06 47 74 60 58

Toutes les infos sur :



**espace-presse.haute-garonne.fr**

**haute-garonne.fr**



Conseil départemental de la Haute-Garonne

1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse cedex 9